

ÉGYPTE : UNE ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ ET L'EXPLOITATION FERROVIAIRE CONFIÉE À LA SNCF

Guillaume Pepy, président de la SNCF, et Ashraf Raslan, président de Egyptian National Railways (ENR, opérateur ferroviaire historique) ont signé le 28 janvier, au Caire, un accord pour la réalisation d'une étude sur la sécurité du système et la performance de l'exploitation de deux lignes ferroviaires.

Cet accord acte le financement Fasep (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) qui a été accordé à la SNCF le 17 janvier dernier par la direction générale du Trésor (ministère de l'Économie et des finances) pour conduire ce diagnostic.

Un enjeu crucial de sécurité

À ce jour, ENR exploite plus de 5 000 kilomètres de lignes d'un réseau ferroviaire souffrant du vieillissement de ses infrastructures et de ses matériels roulants. La faible automatisation du réseau a amplifié le nombre d'accidents graves survenus depuis 2004.

Lancement d'un programme d'investissements

Afin d'enrayer les accidents, l'État égyptien a lancé un vaste programme d'investissements dans l'automatisation des systèmes d'exploitation (signalisation électrique, système d'arrêt d'urgence, etc.), la mise en place de procédures sécurité et la formation des personnels.

Deux lignes prioritaires

Dans ce cadre, la SNCF a été sollicitée par ENR pour établir un diagnostic et identifier les possibilités d'amélioration de la sécurité du système ferroviaire et de la performance de l'exploitation de deux lignes : celle reliant Giza à Beni-Suef, et celle reliant Manashi à Atay el Baroud.

Ces lignes, prioritaires pour ENR, ont été sélectionnées en raison de leur importante fréquentation et du grand nombre d'accidents qu'elles ont enregistrés.

D'autres missions à la clé

Par ailleurs, la SNCF est également missionnée pour identifier les solutions correctives et proposer un programme d'investissements pertinents.

Des préconisations sont aussi attendues dans le domaine des procédures de sécurité, ainsi que de la formation des personnels.

Ces recommandations seront établies en lien avec la filière ferroviaire française ainsi qu'avec les bailleurs de fonds multilatéraux, pour s'assurer des financements nécessaires à leur mise en œuvre effective.

Pour Guillaume Pepy, «cet audit de sécurité ferroviaire s'inscrit dans l'accord de coopération signé en 2017 entre la SNCF et ENR. Il permet au groupe de mieux faire connaître la gamme de ses compétences et savoir-faire dans un pays qui compte développer de nombreux projets ferroviaires, dont un lié à la grande vitesse».